

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉPARTEMENT de la Charente-Maritime

COMMUNE de ROYAN

ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON de ROYAN

Séance du 24 Février 1948

OBJET :

Réinstitution des corps des Victimes de la Guerre

L'an mil neuf cent quarante huit, le 24 du mois de Février, le Conseil Municipal de ROYAN

est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. REGAZONI Ch. Maire, en session ordinaire / extraordinaire d'après convocations faites le 19 Février 1948

NOMBRE de Conseillers municipaux ayant pris part au vote :

48026

Etaient présents : MM. REGAZONI Ch. Rochedereux, Veyssière, Prugnaud, Chamboulan, Chollet, Baudet, Bujard, Chazeaud, Domecq, Simon, Dufour, Main, Counil, Pouget, Melle Rikosky. Etaient représentés : MM. Péraudeau par Chamboulan

Absents : MM. Bouchet par Bujard, Métadier par Dufour

Excusé : M. Thirion.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Pour satisfaire à une récente circulaire du service départemental des A.C.V.G., le Conseil prend note du tarif forfaitaire de remboursement des communes des frais d'obsèques et accepte le prix de 1.500 frs fixé pour les villes de l'importance de Royan.

Handwritten notes: 204, A. Péraudeau, M. J. J. J. J., 22-3-48

VU

18 MARS 1948

Rocheville, le

Pour le Maire,

[Signature]

Fait et délibéré à **BOYAN**
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. **les membres présents**

N'ont pas signé : MM.

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).



Pour extrait conforme :
Le Maire, *[Signature]*